

Les pièces à joindre à votre dossier sont précisées en dernière page. Un dossier incomplet ne peut pas être examiné.

La remise d'un dossier ne préjuge pas de son acceptation définitive. Toute candidature est conditionnée à l'accord du propriétaire.				
Nom du/des candidat(s) locataire(s)				
E	Bien visité Réf.:			
Adresse du bien				
Туре	_ Étage			
Date de visite//				
Date d'entrée souhaitée///	Date de début de bail//			
Loyer mensuel€	Provision mensuelle sur charges€			
Dépôt de Garantie€	E Honoraires de location TTC€			
	Honoraires d'État des lieuxTTC€			
Commentaires				
Date et signature Candidat(s) locataire(s) :/				
Cadre réservé Oralia				
·	_ Locataire sortant			
Option fiscale				
☐ Candidature acceptée	Candidature sans suite			
Signature du bail le///	État des lieux : La Entrant La Entrant/Sortant			
Heure :	le/ Heure :			
Visa Gestionnaire :				

INF	ORMATIONS DEMANDEES	LOCATAIRE	CONJOINT ou 2ème COLOCATAIRE
	Prénom(s)		
ETAT CIVIL	Nom		
	Nom de jeune fille		
	Date de naissance		
	Lieu de naissance		
	Situation de famille		
	Adresse e-mail		
iu	Téléphone domicile		
	Téléphone portable		
	Téléphone professionnel		
	Adresse actuelle		
z	Banque / Agence		
DOMICILIATION BANCAIRE	Adresse		
MIC	Téléphone Banque		
00	RIB (23 chiffres)		
Sí	Profession actuelle		
	Nom Employeur		
EMPLOYEUR - REVENUS	Adresse employeur		
- R	Téléphone employeur		
YEL	Date d'entrée		
PLo	Contrat à durée	☐ CDI ☐ CDD ☐ INTERIM	☐ CDI ☐ CDD ☐ INTERIM
Σ	Salaire mensuel net	€	€
	Autres revenus – montant	- €	- €
щ	Nom Propriétaire actuel		
PROPRIETAIRE ACTUEL	Adresse		
30PI AC	Téléphone		
<u>a</u>	Montant dernier loyer CC	€	€
AUTRES OCCUPANTS A CHARGE	Nom Prénom Lien de parenté – Age		
	Nom Prénom Lien de parenté – Age		
	Nom Prénom Lien de parenté – Age		
A	Nom Prénom Lien de parenté – Age		

3 ^{ème} COLOCATAIRE	CAUTION I	CAUTION 2
CDI CDD INTERIM	CDI CDD INTERIM	☐ CDI ☐ CDD ☐ INTERIM
- €	- €	- €
€	€	€

PIECES A FOURNIR PAR CHACUN DES CANDIDATS À LA LOCATION

A. Une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant la photographie et la signature du titulaire parmi les documents suivants :

- I. Carte nationale d'identité française ou étrangère.
- 2. Passeport français ou étranger.
- 3. Permis de conduire français ou étranger.
- 4. Document justifiant du droit au séjour du candidat à la location étranger, notamment, carte de séjour temporaire, carte de résident, carte de ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

B. Une seule pièce justificative de domicile parmi les documents suivants :

- I.Trois dernières quittances de loyer ou, à défaut, attestation du précédent bailleur, ou de son mandataire, indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges.
- Attestation d'élection de domicile établissant le lien avec un organisme agréé au titre de l'article L. 264-2 du code de l'action sociale et des familles.
- 3. Attestation sur l'honneur de l'hébergeant indiquant que le candidat à la location réside à son domicile.
- 4. Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale.

C. Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles parmi les documents suivants :

- I. Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai.
- 2. L'extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois pour une entreprise commerciale.
- 3. L'extrait D I original du registre des métiers de moins de trois mois pour un artisan.
- 4. La copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification, pour un travailleur indépendant.
- 5. La copie de la carte professionnelle pour une profession libérale.
- 6. Toute pièce récente attestant de l'activité pour les autres professionnels.
- 7. Carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour l'année en cours.

D. Un ou plusieurs documents attestant des ressources parmi les documents suivants :

- I. Le dernier ou avant-dernier avis d'imposition ou de non-imposition et, lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, le dernier ou avant-dernier avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire.
- 2. Trois derniers bulletins de salaires.
- 3. Justificatif de versement des indemnités de stage.
- 4. Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable pour les professions non salariées.
- 5. Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur.
- 6. Attestation de simulation établie par l'organisme payeur ou simulation établie par le locataire relative aux aides au logement.
- 7. Avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers.
- 8. Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière.
- 9. Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers.

PIECES A FOURNIR PAR LES CAUTIONS

- A. Pour les cautions personnes physiques, une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant la photographie et la signature du titulaire parmi les documents suivants :
- 1. Carte nationale d'identité française ou étrangère.
- 2. Passeport français ou étranger.
- 3. Permis de conduire français ou étranger.

B. Pour les cautions personnes morales les deux justificatifs :

- I. Extrait K bis original de moins de trois mois de la société ou les statuts ou toute autre pièce justifiant de l'existence légale de la personne, faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme ainsi que la preuve qu'une déclaration a été effectuée auprès d'une administration, une juridiction ou un organisme professionnel.
- 2. Justificatif d'identité du représentant de la personne morale figurant sur l'extrait K bis ou les statuts.

C. Une seule pièce justificative de domicile parmi les documents suivants :

- I. Dernière quittance de loyer.
- 2. Facture d'eau, de gaz ou d'électricité de moins de trois mois.
- 3. Attestation d'assurance logement de moins de trois mois.
- 4. Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale.

D. Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles parmi les documents suivants :

- I. Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et le cas échéant la durée de la période d'essai.
- 2. L'extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés datant de moins de trois mois pour une entreprise commerciale.
- 3. L'extrait D I original du registre des métiers de moins de trois mois pour un artisan.
- 4. La copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification, pour un travailleur indépendant.
- 5. La copie de la carte professionnelle pour une profession libérale.
- 6. Toute pièce récente attestant de l'activité pour les autres professionnels.

E. Un ou plusieurs documents attestant des ressources parmi les documents suivants :

- I. Dernier avis d'imposition ou de non-imposition et, lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, le dernier avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire.
- 2. Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière.
- 3. Trois derniers bulletins de salaires.
- 4. Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable pour les professions non salariées.
- 5. Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur.
- 6. Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers.

IMPORTANT: Aucune remise des clefs ne pourra s'effectuer sans attestation d'assurance

INFORMATIQUE ET LIBERTES: Conformément à l'art. 27 de la loi du 6 janvier 1978, les personnes physiques disposent du droit d'accès et de rectification à formuler auprès du mandataire. Les modalités de mise en oeuvre seront fixées d'un commun accord.